

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Province de Liège soutient la biodiversité et les apiculteurs face à la venue du frelon asiatique !

Depuis 2011, la Province de Liège participe activement à la protection de la biodiversité au travers de son adhésion au plan Maya.

Ces actions en faveur des pollinisateurs sont nombreuses et diversifiées : mise en place de prés fleuris, de zones de fauchage tardif, favorisation d'un environnement accueillant pour les abeilles, soutien aux jeunes apiculteurs et la recherche en apiculture, mise en œuvre de ruchers didactiques, développement d'une miellerie mobile mettant à disposition du matériel performant d'extraction du miel ou encore implantation de ruchers urbains et connectés.

Que d'initiatives permettant d'informer, de sensibiliser et de soutenir le monde apicole !

Cependant, au sein du secteur, depuis peu, **le frelon asiatique inquiète**. Introduit accidentellement dans le Lot-et-Garonne, en France, les premiers nids ont été découverts dans la province du Hainaut en 2016. Reconnaisable par ses thorax et abdomen noirs ainsi que par ses pattes jaunes, ce nuisible est devenu une menace pour notre biodiversité.

L'impact pour la production de miel, voire du risque de perte complète de la ruche quand un frelon y pénètre, est important. En effet, sa présence insistante devant les essaims, parfois en grand nombre, stresse les abeilles, réduisant leurs sorties et limitant ainsi les récoltes de nectar et de pollen. Malgré l'existence de différents types de pièges pour lutter contre l'insecte, leur efficacité est toute relative.

En cette quinzaine de l'abeille et des pollinisateurs, la Province de Liège souhaite donc attirer l'attention sur l'arrivée de ce prédateur ainsi que les risques encourus en ce qui concerne la santé des ruches.

C'est pourquoi, **ce mercredi 24 mai, s'est donnée une première conférence sur le sujet**, en compagnie de Monsieur Louis Hautier (CRA-W), expert dans le domaine, ainsi que le service provincial de la Formation et son Ecole du feu.

L'objectif était de **sensibiliser les Communes et Zones de Secours de notre territoire à la problématique**, de réfléchir ensemble sur les moyens pouvant être mis en œuvre pour y faire face, ou en tout cas vivre avec, ainsi que d'évoquer de nouvelles pistes de solutions en compagnie des apiculteurs.

En tant que citoyens, vous pouvez à votre échelle aider aussi les professionnels du secteur en signalant la présence de frelons et ses nids à l'adresse suivante :
<http://observatoire.biodiversité.wallonie.be/enquetes>.

Sachez que la destruction des nids est très dangereuse et ne peut être réalisée que par du personnel formé et spécialement équipé pour effectuer cette mission.

CONTACT PRESSE :

Pauline GOFFINET : 04/279 69 44 ou pauline.goffinet@provincedeliege.be